

INFORMATIONS MUNICIPALES JUILLET-AOUT 2022



Mot de Madame le Maire



Les mois de juillet et d'août 2022 ont été conformes aux mois qui viennent de s'écouler, c'est-à-dire, pleins d'épreuves de toutes natures. Après la grêle de juin, notre secteur a fait face à la sécheresse et à des chaleurs extrêmes que les pluies de ces derniers jours ont provisoirement relégué au rayon des mauvais souvenirs.

Si les vacanciers peuvent s'accommoder de ces situations, le quotidien de chacun de nous a été difficile. Difficile pour le rythme de vie, pour le rythme de travail avec des adaptations pour subir le moins possible les assauts du temps. Mais surtout notre environnement a été durement touché et les agriculteurs ont, plus que n'importe qui, subi les affres de cet été trop souvent caniculaire.

Les effets de la grêle n'étaient pas plutôt décomptés que les rendements des céréales s'avéraient médiocres, que les cultures desséchaient sur pied et que les bêtes trouvaient difficilement à se nourrir dans les prés.

La résilience est une vertu humaine dont on peut espérer qu'elle est sans borne et que, comme le disent certains agriculteurs, la nature réparera les outrages qu'elle a subis.

Je ne doute pas que chacun de nous trouvera la capacité de supporter les épreuves de la vie qui est la nôtre actuellement.

Nul doute que nous continuerons de rebondir et que nous prendrons un nouveau départ avec les saisons à venir. Voyons le verre à moitié plein, notre situation étant bien meilleure que celle des peuples confrontés à la guerre, à la famine pour ne citer que ces plaies-là.

J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé (Voltaire)

DU NOUVEAU A JALIGNY

CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

Disponible, rapide, efficace.

Les professionnels de santé prennent soin de vous. Le pharmacien et les infirmières ont financé une cabine de téléconsultation, mode alternatif de consultation.

<u>Comment ça marche</u> ? Les patients autonomes munis d'un smartphone, peuvent avoir accès à la Télécabine en se présentant à l'un ou l'autre des deux cabinets infirmiers ou à la pharmacie qui leur remettra une clé (contre le dépôt d'une pièce d'identité), pour accéder à la cabine. Les personnes qui le souhaitent peuvent être accompagnées par une infirmière. Il suffit de prendre contact directement avec le cabinet choisi.

La borne pratique le tiers payant, si les pièces de prise en charge sont à jour (carte sécu et mutuelle) Les ordonnances sont éditées et imprimées sur place.

Bientôt, un dermatologue pourra en plus évaluer les grains de beauté.

(En annexe page 8, les usages possibles de ce mode alternatif de consultation)

Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de médecin à JALIGNY.

LA PRESSE AU CONTENTOIR



Non, non. Il n'a pas poussé les murs, mais il a élargi son offre. Après avoir ouvert le « Contentoir » le 4 mai 2018, M. Olivier DAUGUET a commencé à vendre la Montagne au printemps 2020, concomitamment à la fermeture de la boutique de Mme BEAUPRÉ. Poussant toujours plus avant sa volonté de faire vivre le village, il a ouvert un rayon FRANCAISE DES JEUX en décembre 2020. Enfin, après des démarches interminables, il a été agréé pour disposer d'un rayon presse. Il distribue tous les types de revues (jeux, enfants, cuisine, voyages, voitures, décoration, press-people, presse nationale). Si les fournisseurs ne lui ont pas donné en dépôt tous les titres, sachez que sur commande, il pourra faire venir votre magazine préféré.

FÉLICITATIONS A SON ESPRIT D'ENTREPRISE. Consommez local et achetez votre presse à JALIGNY.

ANTENNE France SERVICES

La communauté de communes, compétente en la matière a décidé, en lien avec la municipalité, en parfaite cohérence avec le projet de territoire visant à rapprocher les services de la population, d'ouvrir une antenne France service à Jaligny-sur-Besbre et d'affecter le personnel nécessaire à son fonctionnement.

Il convient d'en saluer l'ouverture depuis le 6 juillet dernier, Salle de Mémoire, Rue du centre.

Cette antenne est dotée pour l'instant de 5 h d'ouverture hebdomadaire. Il ne tient qu'à nous tous et aux habitants des villages environnants qu'elle ouvre 2 h $\frac{1}{2}$ de plus par semaine. Les jours ont été choisis en fonction de l'activité du village (mercredi matin pour le marché – de 9 h 30 à 12 H) et des contraintes



avec un interlocuteur institutionnel (la CPAM qui tient ses permanences en visioconférence le jeudi notamment – de 14 h à 16 h 30).

A QUOI CA SERT. A vous aider dans vos démarches. Derrière la longue liste des services publics qui interagissent dans sa sphère de compétences (la CPAM, la CAF, la CARSAT, la DGFIP, la MSA, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, Pôle Emploi), avec l'aide de Mme Brigitte THIEBAULT qui tient la permanence, vous pourrez :

- Faire une <u>pré</u>-demande de carte d'identité/passeport
- Faire une demande pour obtenir un duplicata de carte grise par le biais de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.)
- Vous inscrire sur Doctolib, sur Parcoursup, sur France Connect
- Créer votre curriculum-vitae ou le mettre à jour
- Faire une demande de mutuelle santé et profiter une fois par mois de la permanence de cette mutuelle physiquement
- Faire une demande de prime énergie ou rénovation énergétique,
- Etablir un courriel ou courrier...







La Maison des Obsèques

GROUPE VYV

Chambre funéraire : « les Bernards » 03130 LE DONJON

Agence: 3 rue de la Liberté 03220 SAINT LEON

Marbrerie (caveau, monument) Tél: 04 70 42 10 71

Organisation des obsèques <u>ledonjon@lamaisondesobseques.fr</u>

Contrat obsèques Permanence 7j/7 et 24h/24

Pierre FONGARLAND - Conseiller funéraire



Vous pouvez prendre rendez-vous au 09 67 43 53 69 ou écrire à <u>franceservices.varennes@interco-abl.fr</u>. Vous pouvez aussi choisir de venir sans rendez-vous aux heures d'ouverture.



Mais l'antenne France-Services c'est aussi la présence de M. Yann DELAHAIE, conseiller numérique, pour vous aider soit à dépasser votre illectronisme, soit à mieux maîtriser l'outil informatique en vous aidant à acquérir une autonomie numérique dans les domaines social (compte CAF), économique (URSSAF, Chorus Pro) sanitaire (Améli – prévenir l'impact numérique sur votre santé) et environnemental.

Vous devez prendre rendez-vous, avec lui, auprès de Mme THIEBAULT ou en téléphonant au 04 70 99 69 89.

UTILISEZ CES SERVICES POUR LES ADOPTER.

COPED - EPGV

Le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (CODEP EPGV) promeut l'activité physique pour tous, la structure met en place de nombreux programmes d'activités physiques pour des personnes fragilisées. Le CODEP EPGV 03 organise et encadre des séances d'activité physique adaptée (APA) appelé « Pack Sport santé » avec l'aide de nombreux éducateurs formés pour les personnes fragilisées notamment à Jaligny/Besbre. Ce pack, qui regroupe trois programmes mis en place par le Comité (Gym après Cancer, Fibromyal'gym et APA), permet, aux personnes atteintes d'ALD, de maladies chroniques ou en perte d'autonomie, de pratiquer une activité physique sur ordonnance d'un professionnel de santé.Les séances sont programmées entre le 12 septembre et le 15 décembre 2022 chaque mardi de 14 à 15 h salle Madeleine ROBINSON et chaque jeudi de 14 h 45 à 15 h 45 au Centre Social.Pour tous renseignements, veuillez contactez Ericka MAYET, référente développement du Codep EPGV 03 au 06 70 06 67 56.







ERRE Élu.e Rural.e Relais de l'Égalité.

Derrière ces initiales se cachent des élu.e.s voire des concitoyen.ne.s qui ont été désigné.e.s par le conseil municipal pour aider les femmes victimes de violences intrafamiliales. A Jaligny, il s'agit de Mme Michèle BEURRIER et de Mme Noémi GIBERT. Si vous souhaitez les rencontrer pour trouver de l'aide, vous pouvez téléphoner en mairie O4 70 30 70 34, qui fera suivre votre demande. Ce projet a été initié par l'Association des Maires Ruraux de France et relayé par l'AMR 03.

DU CHANGEMENT AU CENTRE DE SECOURS DE JALIGNY

Il s'en passe des choses chez les pompiers de JALIGNY. Bien sûr, on peut compter sur leur dévouement sans faille comme au moment de l'épisode de grêle, pour des feux atypiques (extinction d'un feu de séquoia), pour les renforts départementaux ou nationaux, sans parler de leur activité quotidienne.

Mais l'évènement le plus marquant, c'était le 26 juillet 2022, jour où le Capitaine Patrick MARTINANT a quitté sa fonction de chef de corps pour partir à la retraite, après une vie de soldat du feu bien remplie.

Celui que ses hommes avaient surnommé Mac Gyver a été pompier pendant quasiment quarante années, et chef de centre depuis 27 années, après le départ de M. Jean-Paul AUDIN.

Tenace, engagé, homme d'une solidité à toute épreuve et sportif accompli, il a été un capitaine entreprenant pour son centre lequel a participé à tant de compétitions et a su en accueillir et en créer beaucoup. Il était aussi un bricoleur émérite pour permettre à la caserne de fonctionner normalement, sans beaucoup de moyens.

Homme de terrain avant tout, lieu où le pompier reçoit sa formation plus que dans les livres, son calme et son pragmatisme, associé à son expérience, ont fait de lui un chef efficace et apprécié.

Le pouvoir était pour lui synonyme de service aux autres. Jamais arrogant, on avait du plaisir à papoter avec lui. Il a été un chef, avant tout, plein d'humanité, dévoué à toutes les associations auxquelles il appartient.

Il est remplacé par le lieutenant Fabien CHÉRASSE, tombé, lui aussi comme d'autres dans la potion magique, dans le service aux autres, dès sa plus tendre enfance, avec son papa Christian.

Homme de tête, il est certain qu'il continuera de porter haut et fort la devise de la caserne de JALIGNY « Jamais surpris, toujours surprenant ». « Notre » caserne fera encore parler d'elle, à commencer par le Cross départemental des Pompiers, organisé au village le 8 octobre prochain.

Bonne retraite à Patrick et tous nos encouragements à Fabien, à qui le sens de l'organisation et du commandement ne font pas défaut.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

<u>Les effectifs des écoles primaire et maternelle</u> sont quasi-stables : Ecole maternelle : 27 élèves répartis entre les trois sections. Cours préparatoire : 11 élèves. Cours élémentaire : 24 élèves. Cours moyen : 19 élèves.

C'est une bonne nouvelle pour le maintien des classes.

La rentrée des classes au collège: les effectifs sont les suivants : 6º: 2 classes à 22 élèves dont 3 élèves Ulis (*), 5º: 2 classes de 18 et 19 élèves dont 3 Ulis - 4º: une classe de 30 élèves dont 3 Ulis - 3º: 2 classes de 17 élèves, soit un total de 128.

* Unités Localisées d'Inclusion Scolaires pour des élèves qui ont besoin d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupements spécifiques et qui bénéficient de temps d'inclusion dans les classes ordinaires et participent à la vie collective, sociale et festive, de leur école ou de leur collège. L'enseignante en charge du dispositif sera Mme MONTEIL et l'accompagnante des élèves en situation de handicap sera Mme LACOGNE.

Monsieur MOREAU, principal, a travaillé à la mise en place d'un dispositif Collège à Horaires Aménagés Arts Plastiques pour tous les élèves et avec un travail artistique en commun avec les écoles du secteur et des partenariats avec le MIJ, le FRAC, le CNCS notamment l'ouverture d'un espace qui accueillera des œuvres du FRAC au printemps 2023; la mise en place de l'options LCE (Langues et cultures européennes) pour tous les élèves de 3ème en espagnol et en allemand, la pérennisation de dispositifs pour la fluence de lecture et l'apprentissage du numérique en 6ème. Le collège poursuit son projet autour de l'art numérique et cinématographique en partenariat avec Vidéoformes et les lycées Banville et Jean Monnet.

A VOS AGENDAS

17 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, une visite des extérieurs du château de JALIGNY est organisée par les Amis du Patrimoine, avec l'aimable autorisation de la famille de MONTLAUR. Les horaires de départ sont 9 h 30 et 15 h à la grille. Les compères Michel VALETTE et Gilbert TAIN vous enseigneront l'histoire du château et du parc.

Espace de la Bertranne, le même jour et dans un autre genre, Concert punk rock donné par **GUERILLA POUBELLE** dont les chansons donnent à réfléchir sur ce monde malade du manque de compassion.

SICTOM NORD ALLIER de 10h à 17h

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, et pour l'ouverture de la Semaine Européenne du Développement Durable, le SICTOM Nord Allier ouvrira les portes de son site de Chézy également le 17 septembre 2022, pour visiter les différentes infrastructures, découvrir les métiers et services : déchèterie à plat, quai de transfert, installation de stockage de déchets non-dangereux, plateforme de compostage de déchets verts (gérée par Suez Organique), bâtiments techniques (ateliers et garage) et services administratifs.

N'hésitez pas à prendre connaissance du programme sur : https://www.sictomnordallier.fr/actualites/247-la-semaine-europ%C3%A9enne-du-d%C3%A9veloppement-durable.html.

24 SEPTEMBRE:

Après-midi citoyen, opération annulée l'an dernier en raison des conditions climatiques.



Rendez-vous à partir de 13 h 45 – Place René FALLET où la municipalité, appuyée par l'Association « Les Ramasseurs du Bourbonnais » vous convie à une opération nettoyage du village et de ses alentours. Il s'agit de valoriser le bourg et la nature. Une collation offerte par l'Intersociétés de JALIGNY SUR BESBRE, clôturera cet après-midi. Pensez à des gants et à votre gilet rétroréfléchissant, le reste du matériel vous étant fourni, notamment par le SICTOM.







8 OCTOBRE

CROSS DÉPARTEMENTAL DES POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de JALIGNY accueillera le 8 octobre prochain à partir de 9 heures le Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Allier.

Si les inscriptions ne sont possibles qu'aux sapeurs-pompiers, l'évènement est visible par tous. Vous êtes attendus nombreux, pour soutenir les valeureux concurrents, dont la forme physique n'est plus à démontrer. Restauration sur place.

16 OCTOBRE BROCANTE

L'incontournable brocante de la St Luc revient. Plus grande que l'année dernière sans doute, toujours aussi bien organisée évidemment. Notre village sera transformé pour la journée en place forte, pour permettre aux camelots de déballer et aux badauds de flâner. Tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Espérons que le temps sera, comme très souvent, de la partie.

31 OCTOBRE

Halloween—En préparation, réservez d'ores et déjà votre date, les détails sont à venir prochainement.

RETOUR SUR LA VIE DU VILLAGE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 14 JUILLET:

La cérémonie habituelle s'est tenue normalement sous des conditions météorologiques favorables. Les autorités et la population ont répondu « Présent ». Le vin d'honneur qui a suivi a été apprécié.



26 JUILLET:

Élus et techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Allier, accompagnés des représentants des services de l'Etat ont essayé de répondre aux questions des agriculteurs sinistrés par les orages de grêle. Les échanges ont été fructueux et ont procuré de l'aide.

Les élus municipaux étaient présents.

A noter **les journées découverte** de l'office du Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire les 28 juillet (visite commentée du Bourg, par Michel VALETTE) et 19 août (visite de la Forêt par Xavier de Montlaur)

12 AOUT: **Don du sang -** 74 personnes sont venues, malgré la chaleur offrir leur sang à Jaligny-sur-Besbre. Un record a même été battu au cours de cette collecte organisée conjointement par l'EFS et l'association des Donneurs de sang bénévoles car 7 nouveaux donneurs ont été enregistrés.

27 AOUT:

Le Concours de labour (deux catégories : le labour en planches et le labour à plat) organisé au Lonzat a attiré beaucoup de monde. Félicitations aux Jeunes Agriculteurs pour leur démonstration d'habileté. Bravo à M. RATINIER Théo de Châtelperron, vainqueur dans la catégorie labour en planche et à M. BION de Liernolles, pour le labour à plat). 120 personnes sont venues se restaurer et partager leur enthousiasme autour des jeunes agriculteurs, dont certains sont venus depuis AUTRY ISSARD.



PÉTANQUE

L'été a été émaillé de nombreux tournois. Hourra pour les résultats et félicitations à ce club de faire preuve d'autant de vigueur. La saison a été couronnée par un barbecue.

AMOUR QUAND TU NOUS TIENS

Des noces de platine (70 ans de mariage)

pour les époux VESVRE

André VESVRE né le 23 février 1930, à Dompierre-sur-Besbre, et Yvette SERCLIER le 2 septembre 1933, à Thiel-sur-Acolin ont uni leur destinée le 26 avril 1952. En 1968, ils arrivaient à Jaligny-sur-Besbre, André comme menuisier alors qu'Yvette tenait le magasin de meubles. De leur union sont nés cinq enfants qui leur ont donné onze petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants. Qu'ils soient félicités pour cette longévité.



FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLOMÉS

Brevet des Collèges 2022 qui recevront le prix Alice BRIVET

CORNELOUP Antoine - MINET Jeanne - OUDRY Séléna - ALEVEQUE Méline

<u>Diplôme des JSP</u>

Ont vu leur assiduité et leur apprentissage couronnés par le diplôme JSP : Yliana MASSON, Yanis BEZUT et Maxime CHAMPIN. Ils recevront leur diplôme lors de la journée départementale des pompiers le 10 septembre à MOULINS

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. N' GANGA Destin et Mme KIMANI TONDELLE Ninelle ont acheté la maison des consorts RODRIGUES 9, Hameau des Joules. M. N'GANGA exerce la profession d'Agent des Services Hospitaliers et Mme KIMANI TONDELLE est auxiliaire de petite enfance. Cette famille de quatre enfants, en attente d'un cinquième, est la bienvenue.

<u>M et Mme RIX RANDON</u>: Habitant jusqu'à présent à EZANVILLE (Val d'Oise), ils ont décidé de résider à JALIGNY, impasse des Ecoles. Ils remplacent Mme ALLOT KUBIAK. Ils n'ont pas fait ce choix par hasard, Mme Agnès RANDON née RIX, sa maman étant une DESBOUIS.

M. Yoann BORDES (petit-fils de Mme GUSTAVE) a acheté la maison de Mme Monique CURY Rue du Dauphin pour y séjourner.

Ont choisi d'être inhumés à JALIGNY :

- Mme Monique SIMON, maman de Katherine SIMON, de Véronique JOBERT (épouse de Bernard JOBERT) et de Mme Nathalie LIETAR
- M. Pierre METENIER, lié à la famille NIZIERS dont la famille a marqué la vie du village.
- M. Raymond FORESTIER, membre de la famille PLACE

Que ces personnes dans la peine soient assurées de notre sympathie.





GRRR



Certains, habitant JALIGNY ou non, ont pratiqué ces deux derniers mois, un certain relâchement dans leur attitude écologique. Ainsi, manifestement, ont été jetés dans les bacs d'ordures ménagères des éléments qui auraient pu être triés. C'est vrai : il faut faire un effort, pour séparer le verre et les autres matériaux des ordures ménagères, mais ces petits gestes sont excellents pour la planète et pour le visuel. De même, il convient de rappeler qu'il existe au total, six points de tri sélectif : Les Ardilliers, la Place de la Chaume, l'Impasse de la Besbre, le marché couvert, le cimetière, les Joules. Ces points sont largement suffisants pour éviter de les remplir au-delà de leurs capacités. Faites un effort. Allez porter votre tri un peu plus loin. Cessez de déposer le surplus au pied des conteneurs ; en dehors du fait que cela procure un surcroît de travail aux ouvriers du SICTOM, cela dévalorise le village.

Prenez d'ores et déjà de bonnes habitudes, puisqu'au 1^{er} janvier 2024, les sacs d'ordures ménagères ne devront pas contenir de biodéchets et des éléments qu'il est possible de trier, conformément à **l'article L.541-1-1 du code de l'environnement**.

VOTRE COMMUNE EST UTILE

Un concitoyen a sollicité la mairie pour connaître le nom d'une entreprise effectuant la vidange des installations individuelles d'assainissement. Il s'avère que le coût pourrait être notablement modifié si une demande groupée de plusieurs personnes était effectuée. La facturation serait de 350 € par foyer.

Si vous êtes intéressé.e.s, merci de vous faire connaître au 04.70.34.70.34 avant le 20 septembre.

